

Plan pour rester ouvert

Stabilité et relance pour le système de santé



Plan pour rester ouvert

Table des matières

Message des ministres	3
Introduction	6
Plan pour rester ouvert	9
Stabilité et relance	9
Préserver notre capacité hospitalière	10
Fournir les bons soins au bon endroit	12
Réduire davantage les listes d'attente pour les interventions chirurgicales.	15
Réduire la pression sur notre service des urgences	17
Accroître le personnel de santé de l'Ontario	19



Message des ministres

Bien que la COVID-19 et ses variants soient toujours parmi nous aujourd'hui, l'Ontario dispose maintenant des outils nécessaires pour gérer le virus et vivre avec les variants actuels à long terme.

La province a l'un des taux de vaccination contre la COVID-19 les plus élevés au monde. En outre les deuxièmes doses de rappel pour tous les adultes et des vaccins pédiatriques pour les plus jeunes patients de l'Ontario maintenant disponibles.

Les médicaments antiviraux à domicile permettent à des milliers de personnes d'être en meilleure santé et d'éviter les hôpitaux. Notre gouvernement continue de fournir des tests antigéniques rapides gratuits directement aux Ontariens et Ontariennes, ainsi que sur les lieux de travail, dans les écoles et les hôpitaux, dans les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite. Plus de 145 000 unités autonomes de filtres HEPA ont été déployées pour améliorer la sécurité d'endroits comme les écoles, les garderies et les hôpitaux, ainsi que les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite.

Cet automne, l'Ontario s'attend à ce que Santé Canada approuve un nouveau vaccin contre la COVID-19 qui protégera mieux la population contre les variants Omicron du virus, offrant ainsi une autre couche de protection à mesure que nous progressons.

Ces outils nous procurent la stabilité dont nous avons besoin pour concentrer nos efforts sur le soutien au système de santé, afin de le reconstruire et de le rétablir. Ce faisant, nous sommes conscients des défis immédiats et imminents qui nous attendent.

Au cours des dernières semaines, nous avons collaboré activement avec nos partenaires de première ligne, les dirigeants des hôpitaux, des foyers de soins de longue durée et des syndicats, ainsi qu'avec nos meilleurs experts, afin de trouver des solutions concrètes et réalisables pour répondre aux pressions urgentes, et pour nous préparer à toute augmentation potentielle au cours des mois d'hiver.

Ce plan est l'aboutissement de ces conversations. Nos objectifs sont clairs : fournir les meilleurs soins possibles aux patients et aux résidents tout en veillant à ce que les ressources et le soutien soient en place pour que notre province et notre économie restent ouvertes.

Lorsque nous avons publié notre premier Plan pour rester ouvert, en mars 2022, nous avons fait la promesse de bâtir un Ontario prêt à relever les défis de demain. Nous avons considérablement accru le personnel de santé de l'Ontario en augmentant le nombre de médecins, d'infirmières et de préposés aux services de soutien à la personne. Nous avons ajouté des milliers de lits d'hôpitaux et avons effectué l'expansion la plus importante des lits de soins de longue durée est en cours. Nous investissons dans la construction de nouveaux hôpitaux tout en éliminant les obstacles afin que les nouveaux arrivants qualifiés puissent soigner les patients en toute sécurité plutôt que d'attendre dans les limbes pendant des années.

Bon nombre des pressions auxquelles est actuellement confronté le système de santé ne sont pas nouvelles; aucune n'est propre à l'Ontario. En réponse à ces pressions et en prévision d'une éventuelle

flambée hivernale, le Plan pour rester ouvert : Stabilité et relance pour le système de santé s'appuie sur le travail que nous faisons déjà en ajoutant plus de 6 000 travailleurs de la santé au système, en supprimant temporairement les frais d'examen et d'accréditation pour les infirmières formées à l'étranger et celles à la retraite, en élargissant les modèles novateurs de soins 911 qui offrent aux gens des soins meilleurs et plus appropriés loin du service des urgences, et en libérant plus de 2 500 lits d'hôpitaux pour s'assurer qu'ils sont là pour les patients quand ceux-ci en ont besoin.

En bref, voici notre plan pour prendre soin des patients tout en gardant notre province et notre économie ouvertes.

Sylvia Jones

Vice-première ministre
Ministre de la Santé

Paul Calandra

Ministre des Soins de longue durée

Introduction

En mars 2022, nous avons publié notre Plan pour rester ouvert. Nous avons agi de façon urgente en appliquant ce plan pour embaucher du personnel infirmier, des médecins et des préposés aux services de soutien à la personne, et pour ajouter des lits au système.

Nous avons lancé la nouvelle subvention Apprendre et rester, qui paie la totalité des frais de scolarité et des fournitures pour les professions de la santé en demande, comme le personnel infirmier, en échange de l'engagement d'exercer pendant deux ans dans une collectivité ayant accès à peu de services.

Nous avons accordé aux infirmières une prime de maintien en poste de 5 000 \$ et aux préposés aux services de soutien à la personne une augmentation permanente.

Le gouvernement entreprend le plus grand élargissement de l'enseignement de premier cycle et des études supérieures en médecine depuis plus d'une décennie. En 2023, le gouvernement augmentera le nombre de postes dans les écoles de médecine et s'est engagé à financer les nouvelles écoles de médecine de Brampton et de Scarborough à partir de 2024.



Au cours des dix prochaines années, l'Ontario investira des milliards de dollars dans de nouvelles infrastructures hospitalières et de soins de santé, appuyant plus de 50 projets hospitaliers majeurs qui ajouteront 3 000 nouveaux lits permanents, en plus des quelque 3 500 lits que la province a ajoutés depuis le début de la pandémie.

Nous sommes en voie de construire 30 000 nouveaux lits de soins de longue durée dans la province d'ici 2028, avec 31 705 nouveaux lits et 28 648 lits améliorés en développement. Il s'agit du plus important programme de développement de soins de longue durée depuis une génération. Ces lits ont déjà commencé à être mis en service et continueront de l'être au cours de la prochaine décennie.

Nous investissons plus d'un milliard de dollars supplémentaires pour étendre les services de soins à domicile et en milieu communautaire au cours des trois prochaines années afin de permettre aux gens de vivre et d'obtenir les soins dont ils ont besoin en dehors des hôpitaux et des foyers de soins de longue durée.

Ces mesures ont d'ailleurs permis de stabiliser le système de santé et de garder notre province ouverte pendant la récente septième vague de pandémie, qui, selon les données probantes, a maintenant atteint son sommet et se résorbera bientôt. Cependant, comme d'autres administrations au Canada et en Amérique du Nord, l'Ontario subit des pressions dans son système de santé, notamment un service des urgences sous pression et des pénuries périodiques de personnel, en raison de la fatigue, des vacances bien méritées et de la maladie.

Par le passé, l'automne et l'hiver ont été marqués par une augmentation des cas de maladies respiratoires, ce qui a mis à rude épreuve le service des urgences, les hôpitaux et l'ensemble du système de santé, y compris les soins de longue durée. Cette année, Omicron sera également de la partie. Afin de faire face aux pressions actuelles, de progresser davantage dans la résorption des retards en matière de chirurgie et d'être bien préparés à toute augmentation de la demande hivernale, nous devons redoubler d'efforts.

Le Plan pour rester ouvert : Stabilité et relance pour le système de santé adopte les mesures nécessaires pour renforcer davantage la main-d'œuvre des soins de santé en Ontario, libérer des lits d'hôpitaux et atténuer les pressions sur le service des urgences. Le plan prévoit l'ajout de plus de 6 000 travailleurs de la santé, l'élimination temporaire des frais d'examen pour les infirmières formées à l'étranger et celles à la retraite, l'expansion des modèles de soins 911 afin de fournir des soins de meilleure qualité et plus appropriés loin du service des urgences et la création de plus de 2 500 lits d'hôpitaux afin de réduire considérablement la pénurie actuelle de lits d'hôpitaux, de sorte que les soins continuent d'être offerts aux personnes qui en ont besoin et que l'Ontario reste ouvert, maintenant et à l'avenir.



Plan pour rester ouvert

Stabilité et relance

Pour répondre aux pressions immédiates auxquelles se heurte le système de santé et stabiliser les secteurs de la santé et des soins de longue durée pour l'avenir, le Plan pour rester ouvert : Stabilité et relance constitue la prochaine étape des efforts continus du gouvernement pour bâtir un système de santé plus fort et plus résilient. Le plan comprend cinq domaines d'intervention :



Lorsqu'elle sera entièrement mise en œuvre, cette prochaine phase de notre Plan pour rester ouvert ajoutera jusqu'à 6 000 travailleurs de la santé de plus. Combinés aux initiatives incluses dans la première phase du plan qui ajoutent 13 000 employés, les deux plans réunis ajoutent 19 000 travailleurs de la santé, y compris des infirmières et des préposés aux services de soutien à la personne, à la main-d'œuvre du secteur de la santé de l'Ontario. Le plan permettra de libérer et de mettre à disposition plus de 2 500 lits d'hôpitaux supplémentaires, en plus des 3 500 que la province a ajoutés jusqu'à présent, afin que les soins soient disponibles pour les personnes qui en ont besoin et que la province puisse rester ouverte en cas de flambée hivernale.



1 Préserver notre capacité hospitalière

La prévention des maladies respiratoires est le meilleur moyen de garder les gens en santé, de garder l'Ontario ouvert et d'alléger la pression sur les hôpitaux.

Notre objectif est d'améliorer le taux de vaccination et de veiller à ce que les Ontariens et Ontariennes soient à jour dans leur vaccination, en particulier les personnes les plus vulnérables. Une population en meilleure santé, protégée à la fois contre la COVID-19 et la grippe, se traduira par une diminution du nombre d'hospitalisations et des conséquences graves.

La première et la deuxième dose de rappel du vaccin contre la COVID-19 sont disponibles pour toute personne admissible, et les enfants âgés de six mois à moins de cinq ans peuvent maintenant recevoir leur vaccin contre la COVID-19.

Les Ontariens et Ontariennes disposent également d'options thérapeutiques efficaces contre la COVID 19, qui les aideront à rester en bonne santé et à éviter de se rendre à l'hôpital. Le traitement antiviral Paxlovid est disponible gratuitement pour les personnes à risque élevé, sur ordonnance, dans les pharmacies communautaires et les centres d'évaluation clinique de la province. Evusheld est également disponible et offre une protection préalable à l'exposition à la COVID-19 aux personnes immunodéprimées à risque élevé pendant six mois.

Les Ontariens et Ontariennes sont plus nombreux à se faire vacciner contre la grippe qu'avant la pandémie, ce qui continuera d'être important alors que l'Ontario lance cette année une vaste campagne

annuelle de vaccination contre la grippe pour les personnes âgées de six mois et plus, afin d'aider la population ontarienne à rester en sécurité et en bonne santé. L'accent sera mis dans un premier temps sur les personnes les plus à risque, y compris des vaccins ciblés pour les personnes âgées. Compte tenu des tendances mondiales, les Ontariens et Ontariennes devraient se préparer à se faire vacciner dès que les stocks seront disponibles cet automne, en fonction de leur groupe à risque.

Afin de renforcer la lutte contre la pandémie de COVID-19 et d'aider à enrayer sa propagation, des tests antigéniques rapides gratuits continueront d'être disponibles dans les épiceries et les pharmacies participantes de la province, ainsi que sur les lieux de travail, dans les écoles et dans les lieux de rassemblement. Le test PCR est également disponible pour les personnes qui vivent et travaillent dans les milieux les plus à risque et pour celles qui pourraient bénéficier d'un traitement.

L'Ontario a mis en œuvre un certain nombre de changements dans le financement des médecins au début de la pandémie afin d'assurer la plus grande souplesse possible dans le déploiement des ressources médicales pour aider à lutter contre la pandémie. Ces mesures sont prolongées afin de continuer à garantir aux hôpitaux la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins changeants à l'échelle locale. Ces initiatives permettent également de poursuivre les mesures d'intervention communautaires telles que les centres d'évaluation de la COVID-19 et la vaccination à grande échelle.





2 Fournir les bons soins au bon endroit

Le plan de l'Ontario permettra de mieux orienter les personnes âgées vers les milieux de soins les plus appropriés en offrant un accès plus rapide aux soins et en réduisant le nombre de visites au service des urgences, surtout lorsque les gens peuvent recevoir des soins dans le confort de leur propre maison.

Davantage de lits de soins de longue durée

Conformément aux conseils du Bureau du médecin hygiéniste en chef, nous prenons des mesures immédiates pour augmenter la capacité des lits dans les foyers de soins de longue durée en ajustant le nombre de lits destinés à l'isolement en raison de la COVID-19, en fonction de la demande de la collectivité et des niveaux de risque de la COVID-19. D'ici la fin de l'été, environ 300 lits de soins de longue durée réservés à l'isolement en raison de la COVID-19 seront disponibles en toute sécurité pour les personnes inscrites sur les listes d'attente des soins de longue durée, et 1 000 autres lits pourraient être disponibles d'ici six mois.

Soutenir les transitions vers les soins de longue durée et prévenir les hospitalisations

Nous présentons un projet de loi qui, s'il est adopté, permettra de soutenir les patients dont le médecin a dit qu'ils n'ont plus besoin d'être hospitalisés et devraient plutôt être placés dans un foyer de soins de longue durée, en attendant de pouvoir aller vivre dans le foyer de leur choix. Les coordonnateurs du placement devront suivre des directives obligatoires pour s'assurer que les patients continuent de rester près de leur partenaire de vie, de leur conjoint,

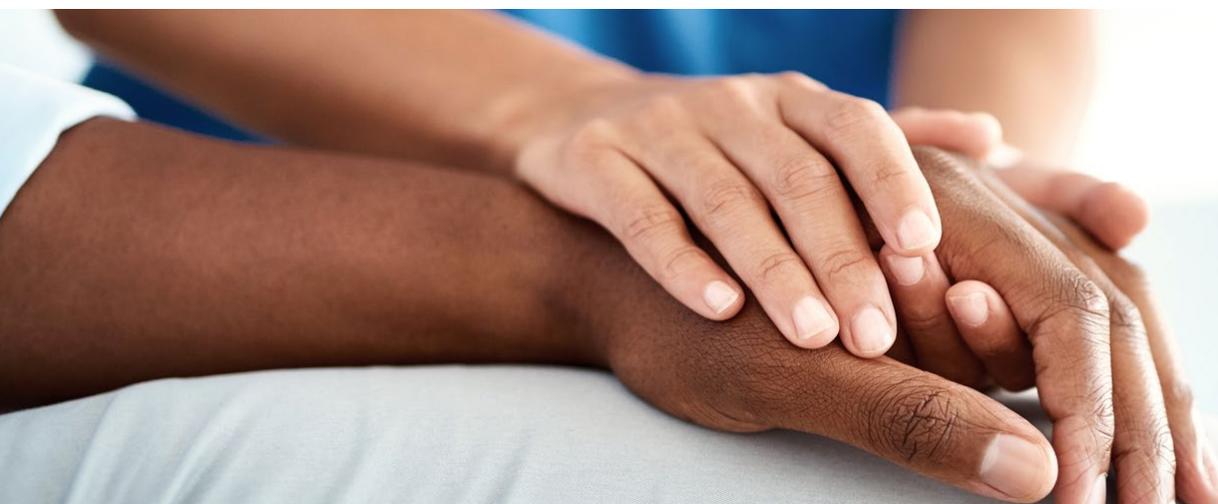
de leurs proches ou de leurs amis, et que ces patients n'auront pas à payer de leur poche la différence de coût entre leur foyer temporaire et leur foyer préféré. Avant de mettre en œuvre cette politique, l'Ontario consulte ses organismes et ses partenaires de première ligne sur ces directives de placement.

Cette nouvelle politique fournira aux patients les soins dont ils ont besoin et une meilleure qualité de vie dans un milieu plus approprié, tout en libérant rapidement des centaines de lits d'hôpitaux pour ceux qui en ont besoin, et en favorisant une meilleure transition des patients à l'avenir.

Nous aidons également les patients à éviter les hospitalisations inutiles en élargissant l'accès à un soutien spécialisé qui aide les personnes vivant dans un foyer de soins de longue durée ou chez eux avant leur admission dans un foyer de soins de longue durée. Ce soutien comprend le soutien comportemental pour les patients atteints de démence; des ressources en personnel spécialisé; des traitements sur place; et la modernisation de l'équipement pour répondre aux besoins des patients à domicile.

Assurer la sécurité des Ontariens et Ontariennes à la maison

En aidant les personnes âgées et les patients en convalescence à rester dans leur maison qu'ils aiment et à éviter l'admission à l'hôpital, nous préservons notre capacité hospitalière pour ceux qui en ont le plus besoin. Des travaux sont en cours pour élargir les programmes de jour pour adultes et le soutien aux aidants naturels. L'Ontario continue de financer les services paramédicaux communautaires afin de fournir



des soins supplémentaires aux personnes âgées. L'Ontario investit également dans des équipes d'infirmières spécialisées au sein du service des urgences afin de repérer plus tôt les personnes à risque et de les mettre en contact avec le soutien communautaire.

Ces efforts permettront de libérer jusqu'à 400 lits d'hôpitaux.

Nous prenons également des mesures pour aider les patients à retourner chez eux en toute sécurité après un séjour à l'hôpital et leur donner le soutien dont ils ont besoin pour rester à la maison, dans le but de réduire les réadmissions à l'hôpital. L'Ontario investit dans des programmes, comme « l'hôpital à la maison », qui offrent aux patients des services de transition supplémentaires et des lits spécialisés, des lève-personnes ou d'autres équipements pour les aider à quitter l'hôpital en toute sécurité.

Élargissement des modèles de soins fructueux du 911

La première phase des modèles de soins 911 de l'Ontario a connu un immense succès en permettant de rediriger les patients hors du service des urgences, afin qu'ils puissent recevoir des soins de meilleure qualité et plus appropriés dans des établissements offrant d'autres types de soins dans la collectivité. Les patients ont reçu les soins dont ils avaient besoin jusqu'à 17 fois plus vite, 94 % d'entre eux évitant le service des urgences dans les jours suivant le traitement.

L'Ontario est en train d'étendre ces modèles de soins à d'autres maladies et donne maintenant aux ambulanciers paramédicaux la possibilité de traiter les patients et de les faire rester chez eux, de les emmener dans un centre de soins plus approprié ou de les traiter et de les orienter vers un autre fournisseur de soins. Cette expansion permettra à un plus grand nombre de personnes d'éviter complètement le service des urgences.



3 Réduire davantage les listes d'attente pour les interventions chirurgicales

L'accès en temps opportun à la chirurgie est important pour garder les patients en bonne santé et réduire la pression sur le système de soins de santé à long terme. C'est pourquoi le gouvernement investit plus de 300 millions de dollars en 2022-2023 dans le cadre de la Stratégie de reprise des chirurgies de la province, ce qui porte l'investissement total à environ 880 millions de dollars au cours des trois derniers exercices financiers.

En plus de soutenir les patients qui ont besoin d'interventions et de chirurgies urgentes et immédiates, la Stratégie de reprise des chirurgies de l'Ontario accorde la priorité aux patients qui attendent plus longtemps que ce qui est recommandé dans les lignes directrices cliniques. En 2022-2023, notre gouvernement continue d'offrir des primes aux hôpitaux pour soutenir la réalisation de plus de 200 000 chirurgies et interventions. L'Ontario investit davantage pour augmenter le nombre de chirurgies dans les hôpitaux

pédiatriques et les cliniques privées couvertes par l'Assurance-santé de l'Ontario, ainsi que plus de 150 000 heures de fonctionnement supplémentaires pour les appareils d'IRM et de tomodensitométrie dans les hôpitaux.

Nous finançons des initiatives nouvelles et novatrices qui permettront d'accroître la capacité chirurgicale dans toute la province, d'offrir une formation supplémentaire au personnel chirurgical et d'améliorer la gestion des listes d'attente pour donner la priorité à la chirurgie de ceux qui en ont le plus besoin.

Nous étudions les possibilités d'améliorer l'efficacité de la prestation des services chirurgicaux, y compris un système permettant de répartir les chirurgies à forte demande entre tous les chirurgiens disponibles. Nous examinerons également les possibilités d'accroître davantage la capacité chirurgicale en augmentant le nombre d'interventions chirurgicales couvertes par l'Assurance-santé de l'Ontario effectuées dans les établissements de santé indépendants.





4 Réduire la pression sur notre service des urgences

L'Ontario prend des mesures pour que le service des urgences des hôpitaux reste ouvert dans toute la province et que le temps d'attente des patients soit réduit.

Service des urgences des régions rurales et du Nord

L'augmentation de la couverture médicale dans le service des urgences permettra aux hôpitaux de soigner les patients en temps opportun.

Nous soutenons les soins d'urgence dans les hôpitaux des régions rurales et du Nord par la prolongation jusqu'au 31 mars 2023 du programme de suppléance temporaire d'été en raison de la COVID-19 pour les hôpitaux admissibles, ce qui aidera les collectivités du Nord à remédier aux pénuries de personnel et à maintenir le service des urgences 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

L'Ontario lance également un nouveau programme provincial de pairs dans le service des urgences, afin d'offrir un soutien et un encadrement supplémentaires sur demande et en temps réel par des urgentologues expérimentés pour aider les médecins traitants à gérer les patients qui se présentent au service des urgences en région rurale. Ce nouveau programme sera lancé dans cinq hôpitaux pionniers, puis dans 37 hôpitaux de petite taille et en région rurale de la province.

De plus, nous ajouterons 400 médecins résidents pour soutenir la main-d'œuvre des régions rurales et du Nord de l'Ontario grâce à un nouveau programme qui relie les médecins résidents aux médecins du service des urgences des régions rurales et du Nord.

Nous travaillons également avec l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario pour accélérer l'inscription des médecins, y compris ceux qui viennent de l'extérieur de la province et qui pourraient vouloir travailler au service des urgences des régions rurales et du Nord, afin qu'ils puissent commencer à travailler et à soigner les patients plus tôt.

Autres initiatives

Afin d'éviter un engorgement des hôpitaux et d'assurer la sécurité des patients, les régions sanitaires de l'Ontario continueront d'aider le service des urgences qui connaissent une forte demande à transférer les patients vers d'autres hôpitaux proches, au besoin.

De plus, en modifiant le Programme d'engagement communautaire pour le personnel infirmier, la province tirera pleinement parti des capacités des infirmières praticiennes et des infirmières qui peuvent être déployées à temps plein dans plusieurs hôpitaux d'une région pour aider à répondre aux besoins en personnel. Cela aidera non seulement les hôpitaux à combler les pénuries de personnel, mais aussi à retenir les infirmières praticiennes et les infirmières en leur offrant un travail à temps plein et fiable.

L'accès accru au modèle de soins primaires des organisations de santé familiale améliorera l'accès aux soins primaires et réduira la demande de soins au service des urgences.

Enfin, des fonds supplémentaires sont mis à disposition pour donner aux hôpitaux la possibilité d'augmenter la couverture des médecins du service des urgences en fonction des besoins.





5 Accroître le personnel de santé de l'Ontario

Le système de soins de santé de classe mondiale de l'Ontario dépend d'un vaste réseau de professionnels de la santé. Nous veillerons à ce que le personnel infirmier, les médecins, les préposés aux services de soutien à la personne et les autres professionnels de la santé de l'Ontario disposent des ressources, du soutien et des conseils dont ils ont besoin pour continuer à fournir des soins.

Travailleurs formés à l'étranger

Notre gouvernement fait venir en Ontario davantage de fournisseurs de soins de santé formés à l'étranger.

Un nouveau programme pour les préposés aux services de soutien à la personne formés à l'étranger permettra d'intégrer au système 500 nouveaux préposés aux soins à domicile, aux soins communautaires et aux soins de longue durée.

Nous travaillons également avec l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario et Santé Ontario pour étendre le financement du programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision au secteur des soins à domicile et en milieu communautaire, qui a déjà aidé plus de 600 infirmières

internationales à obtenir leur permis depuis janvier. Nous prévoyons que, d'ici la fin de l'exercice financier, 400 autres infirmières internationales obtiendront l'autorisation d'exercer et les compétences linguistiques nécessaires pour travailler en Ontario.

Frais de soins infirmiers

Le gouvernement de l'Ontario collabore également avec l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario pour réduire les obstacles financiers qui peuvent empêcher certaines infirmières retraitées ou formées à l'étranger d'être autorisées à reprendre leurs fonctions ou à commencer à exercer leur profession, en couvrant temporairement les frais d'examen, de demande et d'inscription des infirmières formées à l'étranger et d'infirmières retraitées, ce qui leur permet d'économiser jusqu'à 1 500 \$.

Recrutement et maintien en poste dans les foyers de soins de longue durée

À compter du présent exercice, nous investirons jusqu'à 57,6 millions de dollars sur trois ans pour augmenter le nombre d'infirmières praticiennes jusqu'à 225 d'ici 2024-2025 dans les foyers de soins de longue durée, afin que les résidents continuent de recevoir des soins sûrs et de qualité

Nous augmenterons également le nombre de préposés aux services de soutien à la personne et d'étudiants en soins infirmiers qui acquièrent une expérience pratique dans le domaine, grâce à un programme de ressources et de formation des précepteurs. Ce programme permet aux préposés aux services de soutien à la personne et aux étudiants en soins infirmiers d'acquérir une expérience pratique essentielle pour mieux répondre aux besoins des résidents et offre davantage de possibilités de perfectionnement professionnel dans le domaine des soins de longue durée. Cela comprend le travail avec le Humber College pour faire l'essai et éventuellement étendre un nouveau programme d'éducation qui offrira une formation de préposé aux services de soutien à la personne aux personnes travaillant déjà dans le secteur des soins de longue durée.

Leadership du personnel infirmier

La province élargira son programme de préceptorat clinique afin que plus de 200 infirmières en milieu, à la retraite ou en fin de carrière, aient la possibilité d'assumer des rôles de leadership, où elles pourront encadrer les nouvelles infirmières tout en continuant à fournir des soins de première ligne.

Maintien des programmes de dotation en soins intensifs

L'Ontario prolonge les programmes de soins intensifs qui peuvent aider à résoudre les pressions actuelles en matière de dotation en personnel dans les hôpitaux, notamment en offrant aux étudiants davantage de stages pratiques dans les hôpitaux ayant des besoins élevés en matière de dotation en personnel et en augmentant les possibilités de mentorat afin que le personnel infirmier en poste puisse guider et aider les nouvelles recrues.

Nous continuerons également à travailler avec l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario pour accélérer l'inscription du personnel infirmier formé à l'étranger afin qu'il puisse commencer à travailler dans les hôpitaux le plus rapidement possible.

Stabilisation des frais d'agence

Nous sommes conscients que les frais d'agence ont augmenté considérablement, ce qui crée une instabilité pour les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée et le service des urgences. Par conséquent, le gouvernement s'engagera auprès de nos partenaires de première ligne pour mieux comprendre comment nous pouvons apporter de la stabilité aux hôpitaux et au service des urgences, tout en protégeant la qualité des soins.

